2009/1646 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 9 000 € A L'ASSOCIATION « LE THEATRE DES ASPHODELES » POUR LES EXPERIMENTATIONS LUMIERES « LE LABORATOIRE EDITION N° 3 », DU 5 AU 8 DECEMBRE 2009, DANS LE 3E ARRONDISSEMENT, DANS LE CADRE DE LA FETE DES LUMIERES 2009 – APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION. (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le Théâtre des Asphodèles sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour leur projet d'animations multiples autour de la lumière dans le théâtre (ancien laboratoire sur le cours Lacassagne) dans le 3e arrondissement dans le cadre de la Fête des Lumières.

Le Théâtre des Asphodèles a été crée le 23 juin 2000 et a pour objet social la promotion d'activités culturelles, artistiques et éducatives auprès du plus grand nombre et le développement d'actions internationales dans un souci d'inter-culturalité. Le Théâtre des Asphodèles est avant tout un laboratoire de création, un lieu où le spectacle vivant se fabrique, se montre, se transmet et s'exporte.

Pour l'édition 2009 de la Fête des Lumières, le projet du Théâtre des Asphodèles sera marqué par des expériences lumineuses et sonores « Le Laboratoire édition n° 3 ».

Au sein du théâtre, des installations seront présentées et confiées à plusieurs équipes artistiques. Des étudiants, artistes français et étrangers participent à l'événement.

1. Les 9 « box » (les anciens laboratoires au sous-sol du bâtiment), avec plusieurs créations lumineuses seront ainsi installées dans le long couloir au sous-sol du bâtiment Complicité ;

2. A l'extérieur, sur les façades, une scénographie particulière sur le corps du bâtiment sera à observer ;

3. Enfin, des objets de mobilier urbain seront expérimentés au cœur d'un espace d'accueil convivial.

Le lieu Complicité se transforme pendant ces soirées en une véritable ruche. Le public pourra alors déambuler dans les divers espaces du lieu ainsi transformé.

Ces installations lumières seront visibles du 5 au 8 décembre 2009 de 18 h 00 à 22 h 00.

A travers cette manifestation, Le Théâtre des Asphodèles répond aux objectifs de « Lyon 8 décembre – Fête des Lumières » : elle allie le travail autour de la lumière souhaité par la Ville de Lyon à l'occasion de la Fête des Lumières, une interactivité avec les habitants du quartier et offre ainsi gratuitement au grand public une programmation artistique de qualité dans un cadre convivial.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 21 000 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Le Théâtre des Asphodèles », je propose de lui allouer une subvention de 9 000 €.

Il est donc nécessaire d'établir une convention afin de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention ».

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 3e arrondissement ;

Ouï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

D E L I B E R E

1. Une subvention de 9 000 € est allouée à l'Association « Le Théâtre des Asphodèles » pour les expérimentations lumières « Le Laboratoire édition n° 3 », du 5 au 8 décembre 2009, dans le 3e arrondissement, dans le cadre de la Fête des Lumières 2009.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Le Théâtre des Asphodèles », est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2009, programme EVENCULT, opération FDL, ligne de crédit n° 44020, fonction 024 – nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. VALLAUD BELKACEM